

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION TERRE ET CITÉ POUR LE PROJET DE " CLIPS DE PRÉSENTATION DES FERMES DU PLATEAU DE SACLAY " ET POUR LE PROJET " VISITES DE FERMES " INSCRITS AU PROGRAMME LEADER

Siège social : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	27
Présents	:	25
Présents et représentés	:	26
Votants	:	26

Le mercredi 3 février 2021, le Bureau Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués par lettre le 28/02/2021, s'est réuni à 20h30, sous la présidence de M. de LASTEYRIE, salle du Conseil - 1 rue Jean Rostand.

DELEGUES PRESENTS

Madame	Stéphanie	GUEU-VIGUIER	Commune de Ballainvilliers
Monsieur	Christian	LECLERC	Commune de Champlan
Madame	Rafika	REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin
Madame	Muriel	DORLAND	Commune d'Epinay-sur-Orge
Monsieur	Yann	CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame	Lucie	SELLEM	Commune de Gometz-le-Châtel
Monsieur	Francisque	VIGOUROUX	Commune d'Igny
Monsieur	Jean-Pierre	MEUR	Commune de la Ville du Bois
Monsieur	Clovis	CASSAN	Commune des Ulis
Monsieur	Christian	LARDIERE	Commune de Linas
Madame	Sandrine	GELOT	Commune de Longjumeau
Monsieur	Olivier	THOMAS	Commune de Marcoussis
Monsieur	Nicolas	SAMSOEN	Commune de Massy
Madame	Isabelle	KLJAJIC	Commune de Montlhéry
Monsieur	Didier	PERRIER	Commune de Nozay
Monsieur	David	ROS	Commune d'Orsay
Monsieur	Grégoire	de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau
Monsieur	Michel	SENOT	Commune de Saclay
Monsieur	Stéphane	BAZILE	Commune de Saulx-les-Chartreux
Monsieur	Bernard	GLEIZE	Commune de Vauhallan
Monsieur	François Guy	TRÉBULLE	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur	Dominique	FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette
Monsieur	Igor	TRICKOVSKI	Commune de Villejust
Monsieur	Guillaume	VALOIS	Commune de Villiers-le-Bâcle

Délibération n° 2021-8

Monsieur Richard TRINQUIER Commune de Wissous

DELEGUES ABSENTS REPRESENTES

Monsieur Jean-François VIGIER donne pouvoir à Monsieur Yann CAUCHETIER

DELEGUES ABSENTS

Monsieur Pierre-Alexandre MOURET Commune de Saint-Aubin

DELEGUES QUI N'ONT PAS PRIS PART AUX VOTES

Secrétaire de séance : Rafika REZGUI

**Objet : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION TERRE ET CITÉ POUR LE
PROJET DE " CLIPS DE PRÉSENTATION DES FERMES DU PLATEAU DE SACLAY
" ET POUR LE PROJET " VISITES DE FERMES " INSCRITS AU PROGRAMME
LEADER**

Le Bureau Communautaire,

Sur rapport de Monsieur Olivier THOMAS.

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU les statuts de la Communauté Paris-Saclay en vigueur ;

VU la délibération n°2015-17 du 12 février 2015 du Conseil communautaire de l'ex-CAPS soutenant le projet LEADER sur le Plateau de Saclay animé par l'association Terre et Cité ;

VU les avis favorables des Comités de Programmation LEADER du 12 décembre 2019 et du 27 février 2020, ci annexés ;

VU les plans de financements retenus en instruction pour chacun des deux projets, ci annexés ;

CONSIDERANT l'intérêt pour la Communauté Paris-Saclay de soutenir les projets agricoles et leur valorisation ;

CONSIDERANT les relances du service instructeur pour obtenir la délibération de la Communauté Paris-Saclay attribuant une subvention à ces deux projets ;

Délibération n° 2021-8

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

1. DECIDE d'affecter la subvention de 5 014,99€ à l'association Terre et Cité pour deux projets LEADER ; le projet de facilitation des visites de fermes du périmètre LEADER par les associations de solidarité et établissements scolaires du territoire (2 263,73€) et le projet de clips de présentation des fermes du Plateau de Saclay (2 751,26€) ;
2. DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2021.

Fait et délibéré le mercredi 3 février 2021
Extrait conforme à l'original

Le Président,
Maire de Palaiseau

G. de Lasteyrrie

Grégoire de LASTEYRIE



ADOPTÉE par (0 VOIX)

0 POUR : Madame Stéphanie GUEU-VIGUIER , Monsieur Jean-François VIGIER, Monsieur Christian LECLERC, Madame Rafika REZGUI, Madame Muriel DORLAND, Monsieur Yann CAUCHETIER, Madame Lucie SELLEM, Monsieur Francisque VIGOUROUX, Monsieur Jean-Pierre MEUR, Monsieur Clovis CASSAN , Monsieur Christian LARDIERE, Madame Sandrine GELOT, Monsieur Olivier THOMAS, Monsieur Nicolas SAMSOEN, Madame Isabelle KLJAJIC, Monsieur Didier PERRIER, Monsieur David ROS, Monsieur Grégoire de LASTEYRIE, Monsieur Michel SENOT, Monsieur Stéphane BAZILE, Monsieur Bernard GLEIZE, Monsieur François Guy TRÉBULLE, Monsieur Dominique FONTENAILLE , Monsieur Igor TRICKOVSKI, Monsieur Guillaume VALOIS, Monsieur Richard TRINQUIER

0 CONTRE :

0 ABST. :

Délibération n° 2021-8

ID Télétransmission : 091-200056232 - 20210203 - lmc 133 973 - DE - 1 - 1
Date AR Préfecture : 10/02/21

- Affichée / Publiée le 10/02/21

- En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication.

-La juridiction peut être saisie de manière dématérialisée par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.